



CEREMONIE DE REMISE OFFICIELLE ET DE DIFFUSION DE NOUVELLES VARIETES DE RIZ IRRIGUE POUR LE PERIMETRE RIZICOLE DU BAS MANGOKY REGION SUD OUEST DE MADAGASCAR

01 décembre 2019 – Station Régionale de Recherches du FOFIFA Tanandava

AFRICARICE /MAEP/FOFIFA AUTOSUFFISANCE EN RIZ EN 2020 : DE NOUVELLES VARIETES POUR LE PERIMETRE RIZICOLE DU BAS MANGOKY



Madagascar est le deuxième pays d'Afrique sub-saharienne en termes de superficies rizicoles irriguées : un million d'hectares, soit 30 % des terres agricoles. Le secteur irrigué est généralement représenté par les grands périmètres irrigués de superficie unitaire supérieure à 2 500 ha.

La production rizicole de la dernière campagne est de l'ordre de 4, 8 millions de tonnes mais 500 000 tonnes de paddy soit 325 000 tonnes de riz blanc sont encore à produire pour couvrir les besoins nationaux.

Aliment de base à Madagascar, le riz est un produit emblématique pour Madagascar. Le gouvernement pose **le défi d'une autosuffisance en riz en 2020**. La réhabilitation des périmètres irrigués, la promotion et l'utilisation de variétés améliorées sont parmi les options stratégiques concourant à cet objectif ; 100 000 ha de rizières sont à réhabiliter pour une riziculture intensive, en vue d'augmenter les surfaces cultivables.

Avec une superficie équivalente à 5000 ha et un rendement de 6 tonnes à l'hectare, la grande plaine du Bas Mangoky à 220 km au Nord de Tuléar, dans le district de Morombe/Région Sud Ouest de Madagascar dispose d'un important potentiel, et constitue certainement une des grandes régions productrices rizicoles à Madagascar

AfricaRice /MAEP/FOFIFA : De nouvelles variétés améliorées pour soutenir la production semencière au Bas Mangoky



Au travers du Projet PRIASO, pour la Réhabilitation des Infrastructures Agricoles dans le Sud Ouest, financé par la Banque Africaine pour le Développement, une Convention associant l’AfricaRice, le FOFIFA et le Ministère de l’Agriculture, de l’Élevage et de la Pêche, incluant le Service Officiel de Contrôle des Semences et des Matériels végétales (SOC) et la Direction Régionale de l’Agriculture, de l’Élevage et de la Pêche de la région Sud Ouest, a été initiée, pour **appuyer les Groupements de Paysans Semenciers de la Région en production de semences et en techniques agronomiques.**

Cette convention comprend trois volets :

- (1) Soutien à la production semencière,
- (2) Augmentation de la production rizicole : Agronomie,
- (3) Appui au développement durable de la production rizicole.

A travers leurs programmes de sélection et d’amélioration variétale l’AfricaRice et le FOFIFA ont testé des nouvelles variétés de riz. La moyenne de rendement en paddy des variétés traditionnelles varie entre 4 et 5 Tonnes/Ha. **Les nouvelles variétés sélectionnées** s’adaptent aux conditions agroécologiques de la région et permettront d’obtenir au moins **20% supplémentaire de rendement.**

Les variétés améliorées sont plus performantes et résilientes au changement climatique, que celles traditionnellement cultivées par les paysans. Leur productivité est rehaussée par l’utilisation des semences de bonne qualité, certifiées.

Choix des variétés : les producteurs semenciers s’initient à la sélection variétale





Les producteurs semenciers se sont initiés au processus participatif de sélection variétale dans leurs parcelles respectives, avec l'assistance des chercheurs, afin d'identifier par eux même les variétés qu'ils préfèrent. **18 variétés ont été utilisées dont 14 variétés provenant de l'AfricaRice et 4 variétés provenant du FOFIFA qui ont servi de témoins.**

Les producteurs ont sélectionné **5 variétés** de leurs choix pour la production de semences.

Homologation des variétés choisies

Après les tests DHS et VAT (valeur agronomique et technologique en rapport avec les caractères, distinction, homogénéité, spécificité, la performance, le rendement), le SOC a procédé à l'homologation des 4 variétés choisies s'agissant de FOFIFA 187, FOFIFA 188, FOFIFA 189,

L'homologation est une condition requise pour le classement des variétés sélectionnées dans le Catalogue National des variétés. Ce classement dans le Catalogue autorise les GPS à la production de semences certifiées.

Visite des expérimentations à Mangolovolo



Les variétés choisies ont été testées dans les champs d'expérimentation à Mangolovolo pour la production de semence et le DHS et VAT pour homologation. Une visite officielle se tiendra le 30 novembre à Mangolovolo.

L'autosuffisance alimentaire constitue un des engagements présidentiels et suppose en l'occurrence l'autosuffisance en riz, aliment de base à Madagascar. Pour ce faire, la promotion de l'utilisation des variétés améliorées et la production de semences de qualité sont les principales mesures prises par le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. Des perspectives d'action pour appuyer le secteur sont à prévoir à partir de cette campagne rizicole.

Remise officielle et diffusion des nouvelles variétés



La remise officielle et la diffusion de ces nouvelles variétés le 01 décembre 2019 à la Station Régionale de Recherches du FOFIFA à Tanandava, en présence de Monsieur Lucien RANARIVELO, Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, de Monsieur le Directeur Général de l'AfricaRice, de la Représentante Résidente de l'AfricaRice à Madagascar, du Représentant Résident de la Banque Africaine pour le Développement à Madagascar, du Directeur Général du FOFIFA.

